

PROFESSEUR DE DROIT FISCAL A L'UCLouvain

Edoardo TraversaEntretien réalisé par
Mathieu François

Trois fois deux": justice fiscale, justice sociale et justice politique. La cohérence de l'action d'Edoardo Traversa au travers de ses multiples casquettes - professeur de droit fiscal à l'UCLouvain, avocat, coordinateur "Fiscalité et redistribution" dans le mouvement citoyen eChange, président du Conseil de la fiscalité et des finances de Wallonie (CFFW), expert auprès de la Commission européenne - tient à ce "3x2".

Une équation complexe que ce proche du CDH entend notamment résoudre en réformant en profondeur notre fiscalité. Le temps presse: l'équilibre des systèmes fiscaux et sociaux est affecté par des profonds changements sociétaux, qu'ils soient

d'obédience économique (la digitalisation), sociale (la répartition entre revenus du travail et revenus du patrimoine) ou environnementale. C'est manifestement sur le sujet de l'environnement que l'homme, plutôt calme et posé, monte dans les tours. Remonté par les campagnes de dénigrement de la "cause écologiste", l'homme s'offusque du manque de clarté et de pédagogie du monde politique en général. Si la "solidarité" devrait prévaloir sur l'environnement et sur le coût de la transition écologique - "tout le monde pollue à des degrés divers, non?" -, Edoardo Traversa en veut beaucoup au monde politique d'avoir une vision trop étriquée, pour ne pas dire tronquée, sur l'environnement, "mère de toutes les batailles". Recadrage.

“La transition écologique, c’est la mère de toutes les batailles”

La fiscalité est présente dans les programmes des partis, mais il n’y a pas de refonte réelle de notre système fiscal, pourtant complexe, “rageusement taxateur” et porteur de discriminations...

C'est vrai, mais il y a tout de même une tendance assez claire de vouloir baisser la fiscalité du travail, notamment sur les bas revenus. Une nécessité qui peut s'expliquer de différentes façons. La raison économique est de donner plus de moyens aux revenus plus modestes afin qu'ils puissent faire face aux dépenses de la vie quotidienne, et éviter de grever les budgets de solidarité. Il y a également une raison environnementale. Il ne faut pas mentir aux gens: la transition écologique va coûter cher, ce qui va amener une augmentation de la taxation sur la consommation et la production, c'est inévitable. Il faut donc que le salaire net en poche des revenus plus faibles soit relevé pour y faire face. Une raison sociale aussi: en comparant les revenus du travail avec les revenus d'autres sources (du patrimoine par exemple), on se rend compte que la progressivité est telle sur la taxation des revenus professionnels que les bas revenus affichent

des taux de taxation souvent plus élevés que ceux qui détiennent du patrimoine, qu'il soit mobilier ou immobilier. Enfin, on peut aussi penser à la digitalisation de l'économie pour justifier cette baisse de la fiscalité du travail orientée davantage vers les bas revenus. Si le coût du travail reste aussi prohibitif, on va vraiment avoir des difficultés à donner du travail aux personnes moins instruites. Ce qui est déjà le cas du reste...

La question qui divise, c'est comment mener cette réforme...

On ne pourra pas mener une réforme de l'impôt des personnes physiques (IPP) d'ampleur sans toucher à

d'autres sources de revenus, et sans toucher à une réflexion profonde sur la nécessité de l'État et de l'évaluation des différentes politiques publiques. Il manque en Belgique une vraie culture de l'évaluation.

Je vous répète alors la question : comment mener cette réforme ?

Il faut d'abord mieux utiliser la fiscalité existante. Il faut ainsi avoir une meilleure vision du *tax gap*, de la différence entre ce qui devrait être collecté et ce qui l'est effectivement. Cela passe évidemment par une

meilleure lutte contre la fraude fiscale, mais pas seulement. Les abus et les dysfonctionnements dans le processus de collecte de l'impôt doivent être combattus, ce qui passe par un travail sur l'efficacité administrative, sur toutes les phases du processus, de la conception de la législation jusqu'au contentieux judiciaire.

Les lois sont mal faites ?

Il y a un gros effort à faire sur la rédaction des lois fiscales. On a parfois l'impression que certaines lois sont juste rédigées pour pouvoir être relayées sur Twitter ou sur les réseaux par le ministre. Elles sont de manière générale trop vite rédigées, mal appliquées, ce qui mine la légitimité de l'impôt auprès de ceux qui doivent les mettre en œuvre. Et on n'y associe pas assez les acteurs, notamment le SPF Finances. Un organe comme le Conseil supérieur des finances est moribond, notamment parce que le président prenait ses ordres du ministre, alors que ce devait être un facilitateur. Le ministre van Overtveldt l'a sabordé, alors que c'est censé être une courroie de transmission importante entre les experts des cabinets et le SPF Finances. C'est dommage... Si on sabote cet organe, cela veut vraiment dire qu'on en veut à l'État fédéral.

Vous êtes en train de nous dire que le gouvernement n'a pas fait du bon boulot ?

Il y a eu un désinvestissement réel dans l'adminis-

tration. L'investissement dans la formation ne suit pas. Or, un agent non formé, ou moins bien formé, c'est un poids pour ceux qui peuvent faire correctement leur travail. Un agent qui rentre n'a pas de formation générale sur la fiscalité. On le "spécialise" dans un domaine, comme la TVA, mais on ne lui apprend pas à avoir de vision transversale. Je ne dis pas que tout est mauvais, parce qu'en matière de recouvrement ou de *data mining* (qui permet le croisement de données à des fins de contrôle, notamment), des évolutions sont perceptibles, mais globalement, il y a un manque de vision managériale sur la manière de gérer les effectifs. Il y a un problème d'effectifs – pas assez d'agents actifs – et surtout de gestion des effectifs... Et ça, c'est la responsabilité du ministre de bien gérer son administration. C'est tout ce que n'a pas fait Johan Van Overtveldt, mais ce n'est pas le seul ministre à avoir "oublié" de le faire...

Cette réforme de l'impôt, qui vous semble nécessaire, alors, comment faudrait-il la mener?

C'est simple: je crois qu'il faut réunir ministres, experts, parlementaires et l'administration, au sein d'un groupe de travail. Où les contribuables devraient aussi pouvoir avoir leur mot à dire. Ce groupe définit un certain nombre d'objectifs non chiffrés, et ensuite, une commission mixte d'experts (des cabinets) et de l'administration affinent la note globale. Une fois ajustée, c'est aux parlementaires à s'en emparer. On a fonctionné de la sorte pour la réforme de l'impôt au niveau de la Région bruxelloise, et si le contenu est critiquable, bien entendu, la mise en œuvre s'est très bien déroulée.

“Dire que la fiscalité environnementale, c'est mauvais économiquement et socialement, c'est criminel”

On a abordé la manière, mais sur le contenu, comment voyez-vous la fiscalité de demain?

On parle beaucoup de globalisation des revenus, mais pour moi le régime le plus simple serait dual. Plutôt que d'avoir une globalisation de façade, et des tas de régimes particuliers qu'on devrait mettre en place, je préfère qu'on ait un régime normal, moins progressif sur les revenus du travail, et un autre, assorti d'une taxation forfaitaire, sur les autres revenus (en gros, d'investissement), pour que l'État ne s'imisce pas dans la liberté d'investissement des personnes. Ensuite, je pense que si on veut une réforme juste, qui ne soit pas "idéologique", il faut s'assurer que tous les revenus soient déclarés. La feuille d'impôt, ce n'est pas seulement une base pour calculer l'IPP, mais c'est aussi un accès pour bénéficier de certaines prestations sociales; il est donc inacceptable que des personnes qui ont des revenus élevés qui ne doivent pas être déclarés puissent bénéficier de certaines prestations sociales.

Exemple: ce n'est pas normal qu'une personne qui a 10 000 euros de loyers puisse bénéficier d'une pension "grapa".

Beaucoup de gens sont inquiets pour la taxation des loyers...

Il est évident qu'une bonne réforme fiscale ne peut pas soumettre les loyers à taxation dans le chef des propriétaires actuels. En revanche, moyennant diminution des droits d'enregistrement, on devrait faire en sorte que les futurs propriétaires doivent déclarer leurs loyers, qui seraient alors soumis à une *flat tax* (taxe forfaitaire), en échange d'un incitant fiscal sous la forme de réductions d'impôt pour investissements économeurs d'énergie.

Pas mal de salariés sont aussi inquiets pour leur voiture de société...

Il y a un consensus social pour dire que cet avantage est devenu anachronique. Il faut la supprimer mais comme toujours en Belgique, on est souvent incapable de mettre des mesures de transition cor-

rectes en œuvre. Mais je crois que pour stimuler la créativité des autorités publiques, il faut préalablement prendre la décision radicale de supprimer ces voitures de société. La décision prise, je suis certain que des alternatives bien plus valables que celles qu'on connaît aujourd'hui vont très vite arriver. Cela dit, la gestion de ce problème cristallise plein d'enjeux, d'environnement, d'équilibre de l'PPP, d'économie numérique, de mobilité, etc.

Inévitable de parler de fiscalité environnementale, qu'on présente souvent comme punitive...

Quand on véhicule des slogans aussi affligeants que ceux que l'on a vus durant la campagne, de la part de quasi tous les partis, avec Écolo dans le viseur, c'est irresponsable. Dire que c'est mauvais économiquement et socialement, c'est criminel; dommage que les partis ne remplissent pas leur mission principale d'éducation aux citoyens, de préparation de leur électorat aux défis de demain. Tant qu'on reste dans les slogans, on ne pourra pas rentrer dans les contenus. Pourtant, comme l'a très bien expliqué Christian Gaullier dans son livre *Le Prix de la transition écologique*, l'excès de CO₂ est l'ennemi mortel de l'humanité. Réduire ces émissions, c'est un enjeu de santé, de sécurité et de stabilité, car la hausse du CO₂ dans l'atmosphère aura des conséquences catastrophiques sur les plans

économique, social, sur le plan de l'immigration, et donc sur le plan politique; c'est la mère de toutes les batailles. C'est un enjeu mondial que chacun cherche à réduire ses émissions de CO₂; c'est aussi une question de solidarité. Il faut donc des outils non pas pour régresser économiquement mais qui permettent d'avoir une économie qui permet de produire moins de CO₂. Comment? On utilise l'innovation, l'éducation citoyenne mais aussi le signal-prix. On fait en sorte que des activités nocives à l'environnement coûtent plus cher que les activités non nocives. Cela passe par la mise en place d'outils fiscaux qui taxent les émissions de CO₂. C'est ce qu'on appelle la fiscalité environnementale; alors le mythe de croire que ce sont les autres qui polluent, et pas nous, ce n'est pas vrai. Tout le monde pollue à des degrés divers. Plus on prépare nos économies tôt, plus on aura une économie d'avance sur les autres. C'est ce que les Nordiques ont très bien compris; et ils ont montré surtout que ce type de développement économique était à la portée de tous et n'entraînait pas de hausse de la fiscalité. Ça va être compliqué, c'est vrai, mais si on pouvait déjà démocratiquement échanger des arguments de manière transparente et ne pas tomber tout de suite dans le débat de tweets, ça faciliterait les choses. Il y a des peurs, des angoisses, mais il faut les démystifier. On doit penser à nos enfants et à nos petits-enfants.